V

INS

J. C

PREMIÈRE LIVRAISON DU SECOND VOLUME.

ANNUAIRE

DE

VILLE-MARIE,

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS

DES

INSTITUTIONS CATHOLIQUES DE MONTREAL.



La croix est l'étendard de la civilisation,
CHATEAUBRIAND.

MONTRÉAL, MDCCCLXXVIII.
J. CHAPLEAU & FILS, IMPRIMEURS ET RELIEURS,
31 et 33 Rue Cotté.

Contract de fondation d'une grande messe fait par Dame Barbe de Boulongne Vve. de feu Mre. Louis Dailleboust en datte du 6 sepbre 1662.

Par devant Benigne Basset comis au greffe et Tabellionnage de Villemarie pour messrs. les associés pour la conuersion des Sauuages de la Nouuelle France en lisle de Montreal et temoins desnommes et cyapres Soubzsignez, fut presente en sa personne Dame Barbe de Boulongne Ve de feu Messire Louis Dailleboust, viuant esCuier Seigneur de Coulonges et austres Lieux, cy deuant Lieutenant general et gouuerneur pour luy le Roy en la Nouuelle France; Laquelle Désirant que Les Intentions du d. Sr. Seigneur de Coulonges son Mary et les siennes soient connues aux Marguilliers de la parroisse du d. lieu de Villemarie de present en charge, a causce de la somme de sept cent seize liures dix sols que les d. Seigneur et Dame de Coulonges auoient mise et desposee entre les mains des sieurs Gilbert Barbier, Jean geruaise et Louis preudhomme, Marguillers de la d. parre. en charge, les années 96j; cinquante huict, cinquante neuf et soixante, de laquelle somme la fabrique de la d. parre. est encore présentement chargée; a La d. Dame de sa pure, franche et Libéralle volonté, fondé et fonde, La d. some de sept cent seize liures dix sols pour une fois payée, La quelle somme Mr. Pierre gadoys, Mr. charles le Moyne et Mr. Jacques Le Ber, marguilliers de la d. parre. de presens en charge, ont reconnu et confessé par ces prestres etre encore dans le trésor d'icelles, de laquelle somme de sept cent seize Liures dix sols, les d. sieurs gadoys, le Moyne et le Ber à ce presens, ont accepte, et acceptent, stipulant pour ce au nom et comme marguilliers de la d. parre. de Villemarie, La d. fondation de sept cent seize liures dix sols dont ils se sont contentes et contentent, pour laquelle fondation ils se sont obliges et obligent esd. noms et ceux qui leur succedderont à la d. Marguillarge, enuers la d. Dame ses successeurs et ayants cause a tousjours, de faire dire et célébrer, par chacun an, au premier Jour de Juin, Jour du deceds du d. Sieur Seigneur de Coulonges, une grande Messe chantée et célebrée par un pret. de la d. parroisse ou aut. au mtre autel de leglise de la d. parre. avec diacre et soudiacre, six prestres au chœur au tant que faire se pourra, fournir d'ornements, Luminaire, pain et vin pr. la messe, offrande d'une pinte de vin, pain de six liures pesant ou enuiron et fre. aller les dits six prets, qui y assisteront à l'offrande, auxquels leur sera fourny a chacun une petitte bougie ou cierge et un sol marqué pour présenter et donner à Icelle, comme aussy faire sonner La d. Messe a huict heures, un coup en bransle, et La tinter demye heure apres; et commencer a faire dire et celebrer la d. Messe en la maniere que dessus, au premier Jour de Juin de lannée prochaine mil six cent soixante et trois, et ainsy continuer d'année en année Jusquà perpetuité, à quoy fre. les d. Sieurs gadoys, le Moyne et le Ber es d. noms, ont presentement affecté et hypothequé tous les biens fonds de la d. parroisse presents, et aduenir generallement quelconques à l'entretien et accomplissement de la d. fondation cy dessus et en outre les d. Srs Marguilliers sont demeurés d'accord avec la d. Dame, que la d. Messe cy dessus ofndée, sera ditte et Celebrée en l'Intention de pryer Dieu pour le

La suite sur la 3me page du couvert.

COMMUNAUTES.

BIENVEILLANCE, SECOURS, DEVOUEMENT.

HOTEL-DIEU DE VILLE-MARIE. (1)

(*Religieuses Hospitalières de St. Joseph.*)

1642-1878.

SUPÉRIEURES.

		NOMS DES SŒURS.	DU	AU
1—	1	Judith Moreau de Bresoles	25 mai 1659	9 avril 1663
2—	2	Catherine Macé	9 avril 1663	10 mai 1669
		Judith Moreau de Bresoles. (2)	10 mai 1669	11 nov 1669
3—	3	Devernay du Ronceray	11 nov 1669	24 août 1670
4—		Catherine Macé	24 août 1670	3 sept 1675
5—	4	Le Jumeau de Lanaudière	3 sept 1675	3 sept 1678
6—		Le Jumeau de Lanaudière	3 sept 1678	3 sept 1681
7—		Catherine Macé	3 sept 1681	3 sept 1684
8—		Catherine Macé	3 sept 1684	3 sept 1687
9—		Le Jumeau de Lanaudière	3 sept 1687	8 sept 1690
10—		Catherine Macé	3 sept 1690	3 sept 1693
11—	5	Marie Morin	3 sept 1693	3 sept 1696
12—	6	Françoise Maumousseaux	3 sept 1696	9 juill 1699
13—		Françoise Maumousseaux	9 juill 1699	10 juill 1702
14—	7	Charlotte Gallard	10 juill 1702	10 juill 1705
15—		Charlotte Gallard	10 juill 1705	9 juill 1708
16—		Marie Morin	9 juill 1708	9 juill 1711
17—		Charlotte Gallard	9 juill 1711	9 juill 1714
18—		Charlotte Gallard	9 juill 1714	9 juill 1717
19—	8	Marie Leduc	9 juill 1717	9 juill 1720
20—		Charlotte Gallard	9 juill 1720	9 juill 1723
21—		Charlotte Gallard	9 juill 1723	10 mars 1725
22—	9	Françoise Godé	28 mars 1725	9 juill 1728
23—		Françoise Godé	9 juill 1728	9 juill 1731
24—	10	Geneviève Le Vasseur	9 juill 1731	9 juill 1733
25—		Françoise Godé	13 juill 1733	9 juill 1736

(1) Voir pp. 57-62 de l'*Ann. de Ville-Marie,* 1re. partie 1864-77.

(2) La mère de Bresoles, qui avait succédé le 10 mai 1669 à la sœur Macé en qualité de supérieure, se démit de sa charge en présence de la communauté, et la sœur du Ronceray prit sa place le 11 nov. 1669. Mme. de Bresoles se remit au noviciat pour se préparer à prononcer les vœux de stabilité, ce qui eut lieu, avec ses premières compagnes, en octobre 1670.

26—	Françoise Godé	9 juill 1736..	9 juill 1739
27—11	Françoise Leduc	9 juill 1739..	10 juill 1742
28—	Françoise Leduc	10 juill 1742..	9 juill 1745
29—12	Angélique Bouthier	9 juill 1745..	9 juill 1748
30—	Angélique Bouthier	9 juill 1748..	9 juill 1751
31—13	Madeleine Guillet	9 juill 1751..	9 juill 1754
32—	Madeleine Guillet	9 juill 1754..	11 juill 1757
33—14	Catherine Martel	11 juill 1757..	23 juill 1760
34—	Catherine Martel	23 juill 1760..	9 juill 1763
35—15	Lemoine de St. Hélène	9 juill 1763..	30 juill 1766
36—	Catherine Martel	30 juill 1766..	10 juill 1769
37—	Catherine Martel	10 juill 1769..	9 juill 1772
38—16	Catherine de St. Ours	9 juill 1772..	10 juill 1775
39—	Catherine de St. Ours	10 juill 1775..	10 juill 1778
40—17	Gabrielle d'Ailleboust	10 juill 1778..	9 juill 1781
41—	Gabrielle d'Ailleboust	9 juill 1781..	9 juill 1784
42—18	Angélique d'Agneau-Douville	9 juill 1784..	9 juill 1787
43—	Angélique d'Agneau-Douville	9 juill 1787..	9 juill 1790
44—	Gabrielle d'Ailleboust	9 juill 1790..	9 juill 1793
45—	Gabrielle d'Ailleboust	9 juill 1793..	9 juill 1796
46—19	Charles Désery	9 juill 1796..	9 juill 1799
47—	Gabrielle d'Ailleboust	9 juill 1799..	9 juill 1802
48—	Gabrielle d'Ailleboust	9 juill 1802..	9 juill 1805
49—20	Catherine de Céloron	9 juill 1805..	9 juill 1808
50—	Catherine de Céloron	9 juill 1808..	25 mai 1809
51—21	Charles Le Pailleur	5 juin 1809..	9 juill 1812
52—	Charles Le Pailleur	9 juill 1812..	9 juill 1815
53—22	Marie Levêque	9 juill 1815..	9 juill 1818
54—	Marie Levêque	9 juill 1818..	9 juill 1821
55—23	Marie-Anne Le Pailleur-Devoisy	9 juill 1821..	9 juill 1824
56—	Marie-Anne Le Pailleur-Devoisy	9 juill 1824..	9 juill 1827
57—24	Marie-Louise Lepellé-Mésière	9 juill 1827..	9 juill 1830
58—	Marie-Louise Lepellé-Mésière	9 juill 1830..	9 juill 1833
59—	Marie-Anne Le Pailleur-Devoisy	9 juill 1833..	9 juill 1836
60—	Marie-Anne Le Pailleur-Devoisy	9 juill 1836..	9 juill 1839
61—	Marie-Louise Lepellé-Mésière	9 juill 1839..	3 sept 1842
62—	Marie-Louise Lepellé-Mesière	3 sept 1842..	3 sept 1845
63—25	Catherine Lacroix	3 sept 1845..	3 sept 1848
64—	Marie-Louise Lepellé-Mésière	3 sept 1848..	3 sept 1851
65—26	Julie Cerée dite Mance	3 sept 1851..	3 sept 1854
66—	Julie Cerée dite Mance	3 sept 1754..	3 sept 1857
67—27	Marie Pagé	3 sept 1857..	3 sept 1860
68—	Marie Pagé	3 sept 1860..	3 sept 1863
69—	Julie Cerée dite Mance	3 sept 1863..	3 sept 1866
70—	Julie Cerée dite Mance	3 sept 1866..	3 sept 1869
71—	Marie Pagé	3 sept 1869..	3 sept 1872
72—	Marie Pagé	3 sept 1872..	3 sept 1875
73—28	Justine Bonneau	3 sept 1875..	sup. actuelle

Notes sur les Supérieures de l'Hotel-Dieu.

1o. La sœur Judith Moreau de Bresoles, d'une illustre famille de Blois, France, arriva à Ville-Marie en octobre 1659; nommée supérieure avant son départ de France; morte à Ville-Marie le 1er. juillet 1687, âgée de 76 ans, après 54 ans de profession.

2o. La sœur Catherine Macé, née à Nantes, France, arriva à Ville-Marie, avec la sœur de Bresoles, comme assistante; morte le 4 octobre 1700, âgée de 81 ans, dans la 65e année de son entrée en religion. L'odeur de sa sainteté, qui s'était répandue dans toute la ville, attira le peuple en foule à ses obsèques; M. Dollier de Casson présida lui-même au service, assisté de tous ses ecclésiastiques, en présence du gouverneur et de tout l'état-major. Pour satisfaire à la dévotion des fidèles, on fut obligé de couper ses habits et de les distribuer par morceaux.

3o. La sœur André Devernay du Ronceray, fille du Dr. Antoine Devernay, seigneur du Ronceray, de Laval, France, arrivée à Ville-Marie, le 1er. novembre 1669, retourna à Laval, après avoir achevé sa troisième année de sa supériorité. Morte à la Maison de Laval.

4o. La sœur Rénée Le Jumeau de Lanaudière, d'une famille noble du Mans, France, arriva le 1er. novembre 1669, à Ville-Marie, où elle mourut le 25 mai 1709, âgée de 92 ans, après 68 ans de profession.

5o. La sœur Marie Morin, qui fut la première novice canadienne, reçue par les hospitalières de Ville-Marie, naquit à Québec, le jour de la fête de St. Joseph, 19 mars 1649, de Noël Morin et d'Hélène DesPortes, et eut pour parrain M. d'Ailleboust, associé de Montréal, et alors gouverneur-général de la Nouvelle France; elle entra le 23 février 1660, au pensionnat des Ursulines de Québec; en 1662, âgée de 13 ans, elle quitta Québec pour entrer au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, où elle fit profession en 1664. Ce fut elle qui écrivit les *Annales des Hospitalières de Ville-Marie*, œuvre digne de son intelligence et de sa haute piété, et à laquelle elle mit la dernière main le 29 sept. 1725. Morte à Ville-Marie, le 8 avril 1730, âgée de 85 ans,

après 72 ans de profession ; elle était sœur de M. Germain Morin, le premier canadien qui fut promu à la prêtrice (1665) et de M. Morin de Rochebelle, un des premiers enfants du pays qui aient été appelés au conseil supérieur de Québec.

6o. La sœur Françoise Maumousseau, née à Beaufort, France, arriva le 1er. août 1679, à Ville-Marie, où elle mourut le 16 janvier 1704, âgée de 53 ans, après 28 ans de profession. C'était une personne d'un rare mérite.

7o. La sœur Charlotte Gallard, d'une noble et vertueuse famille d'Angers, France, arriva le 1er. août 1679, à Ville-Marie, où elle mourut le 10 mars 1725, âgée de 74 ans, après 49 ans de profession. Dès son enfance, la sœur Gallard avait éprouvé une sorte d'instinct pour la vie hospitalière ; elle fut d'abord novice de l'ordre des hospitalières de Saint Joseph à Beaufort. Elle partit de son monastère, au printemps de 1679, en compagnie de la sœur Maumousseau, (supérieure) qui n'avait que le voile blanc. Elles se rendirent toutes deux à La Rochelle, où elles s'embarquèrent sur le vaisseau du capitaine Chaviteau. Parmi les passagers se trouvait le R. P. Chrétien LeClercq, récollet, auteur de l'ouvrage qui a pour titre : *Premier Etablissement de la Foi dans la Nouvelle France*, et qui allait à Ville-Marie pour préparer les voies à la fondation d'une communauté de son ordre dans ce lieu.

8o. La sœur Marie Le Duc, née à Ville-Marie, vers 1665, morte le 22 octobre 1750, âgée de 85 ans, après 66 ans de profession.

9o. La sœur Françoise Godé, née à Ville-Marie, le 16 avril 1671, de Nicolas Godé et de Marguerite Picard ; morte le 15 janvier 1751, âgée de 80 ans, après 61 ans de profession.

10o. La sœur Geneviève Le Vasseur, née à Québec vers 1671, morte à Ville-Marie, le 29 novembre 1734, âgée de 63 ans, après 45 ans de profession.

11o. La sœur Catherine-François Leduc, née à Montréal, en 1657, entrée en religion, en 1677, à l'âge de 20 ans.

12o. La sœur Louise-Angélique Bouthier, née à Québec, le 23 déc. 1690, de Guillaume Bouthier et de Françoise Denys (de la Ronde) filleule de M. de Frontenac, morte le 17 août 1756, âgée de 65 ans, après 50 ans de profession.

13o. La sœur Magdeleine Guillet, née à Batiscan, morte à Ville-Marie, le 20 mars 1758, âgée de 72 ans, après 55 ans de profession.

14o. La sœur Catherine Martel, née à Verchères, en novembre 1707, de Raymond Martel, seigneur de Lachenaye, et de Marie-Anne Trottier de Beaubien, sœur de Michel Trottier de Beaubien, seigneur de la Rivière du Loup, (ancêtre de l'épouse de l'auteur de l'Annuaire de Ville-Marie) : morte à Ville-Marie, le 27 août 1786, âgée de 79 ans, après 51 ans de profession.

15o. La sœur Agathe-Françoise Le Moine de St. Hélène, fille de M. le lieutenant Jacques Le Moine de St. Hélène et de Dame Philippes Jeanne Dufresnoy de Carion, née le 28 mars 1691, à Ville-Marie, où elle mourut le 24 avril 1768, âgée de 77 ans, après 62 ans de profession. Son père Jacques Le Moine, ayant été blessé par les anglais, contre lesquels il était en guerre, mourut à Québec et fut inhumé le 4 décembre 1690, au cimetière de l'Hôtel-Dieu de cette dernière ville.

16o. La sœur Marie-Catherine de St. Ours, fille du chevalier Pierre de St. Ours, capitaine, et de dame Céloron de Blainville, naquit le 22 novembre 1721, à Ville-Marie, où elle mourut, le 13 février 1779, âgée de 57 ans, après 43 ans de profession.

17o. La sœur Louise-Gabrielle d'Ailleboust, fille de Paul-Alexandre d'Ailleboust d'Argenteuil, et de dame Thérèse Fournier du Vivier, naquit vers 1731, à Ville-Marie, où elle mourut le 30 avril 1811, âgée de 80 ans, après 59 ans de profession.

18o. La sœur Angélique d'Agneaux-Douville, née vers 1731, à Ville-Marie, où elle mourut le 28 février 1808, à 77 ans, après 60 ans de profession.

19o. La sœur Marie-Joseph-Charles Desery, fille d François Desery-Latour et de Marie-Françoise Lefebvre, née le 2 juin 1752, à Ville-Marie, où elle mourut le 26 janvier 1814, âgée de 62 ans, après 24 ans de profession.

20o. La sœur Cathérine de Céloron, née vers 1744, à Ville-Marie, où elle mourut le 25 mai 1809, âgée de 65 ans, après 47 ans de profession.

21o. La sœur Marie-Charlotte Le Pailleur, fille de Charles Le Pailleur et de Suzanne Tessier, naquit le 14 juillet 1752, à Ville-Marie, où elle mourut le 28 décembre 1831, âgée de 79 ans, après 60 ans de profession.

22o, La sœur Marie-Louise Levêque, née à La Valterie vers 1758, mourut à Ville-Marie, le 23 avril 1823, âgée de 65 ans, après 42 ans de profession.

23o. La sœur Marie-Anne Le Pailleur-Devoisy, fille de Charles Le Pailleur et de dame Louise Roy, naquit le 29 juillet 1777, à Ville-Marie, où elle mourut le 5 mars 1854, âgée de 77 ans, après 46 ans de profession.

24o. La sœur Marie-Louise Lepellé-Mésière-Lahaye, fille d'Alexis Lepellé-Mésière-Lahaye et de dame Louise Massue, naquit à Belœil, le 14 février 1786, et mourut à Ville-Marie, le 23 novembre 1855, âgée de 70 ans, après 51 ans de profession.

25o. La sœur Catherine Lacroix, née à Laprairie le 23 décembre 1788, entrée le 10 janvier 1815, morte le 26 juin 1874, à 85½ ans, après 59 ans de profession. Elle était sœur de la sœur Launière, vivante, née le 9 novembre 1796, professe depuis 61 ans, depuis le 25 novembre 1817; toutes deux étaient sœurs de Mme. Vve. Chs. Sér. Rodier, (Hble. C. S. Rodier, ex-maire,M.C.L.)

26o. La sœur Julie Cérée dite Mance, née à Longueuil, le 29 juin 1807, entrée le 19 février 1815, morte le 6 décembre 1876, à 69½ ans, après 59 de profession.

27o. La sœur Marie Pagé, née à St. Philippe, le 25 décembre 1812, entrée le 13 mars 1834, vivante.

28o. La sœur Justine Bonneau, née à St. Philippe, le 6 novembre 1839, entrée le 6 sept. 1853, supérieure actuelle.

Personne n'a déployé, pour l'établissement de l'Hôtel-Dieu et la conservation de la colonie française en Canada, un zèle plus constant et plus efficace que celui qui parut dans M. Le Royer de La Dauversière et Melle. Jeanne Mance.

M. DE LA DAUVERSIÈRE.

La noble et ancienne famille Le Royer, après avoir donné des preuves de son attachement à la religion et de sa valeur dans les guerres des croisades, avait ensuite servi les ducs de Bretagne jusqu'à la révolution survenue dans cette province par la mort de Charles de Blois, qui fut tué en 1364 à la célèbre bataille d'Auray. Alors une branche de la famille Le Royer passa de la Bretagne, d'où elle était originaire, dans l'Anjou. Elle s'attacha au service des ducs de Vendôme de la maison de Bourbon ; et enfin, par la faveur de Charles de Bourbon, père d'Antoine, roi de Navarre, elle se fixa à la Flèche, dont ces princes étaient seigneurs, et y occupa des emplois importants. Jérôme Le Royer de La Dauversière, né dans cette ville, le 2 mai 1597, y exerçait la charge de receveur des finances, et Réné Le Royer de Boistaillé, son frère, celle de juge au siége présidial.

M. de La Dauversière demeura toujours dans l'état de simple laïque ; il se trouvait même engagé dans les liens du mariage, ayant épousé Melle. Jeanne Beaugé, dont il eut un grand nombre d'enfants ; il était dépourvu des biens de la fortune et même des charmes extérieurs de la parole : deux moyens que la prudence humaine eut jugés comme indispensables au succés de deux œuvres si importantes.

Un jour de la Purification, M. de La Dauversière ayant reçu Jésus-Christ dans la Sainte Communion, et s'étant ensuite consacré à la Sainte-Famille conjointement avec son épouse et ses enfants, Dieu lui commanda d'instituer un nouvel ordre d'hospitalières, qui honorassent saint Joseph comme guide et gouverneur de Jésus-Christ pauvre, roi des pauvres et fondateur de la pauvreté évangelique. En même temps il lui ordonna d'établir dans l'île de Montréal, en Canada, un Hôtel-Dieu qui fut desservi par les filles de cet institut, pour le soulagement et l'instruction des malades tant français qne sauvages ; ajoutant que la Sainte-Famille de Jésus, Marie et Joseph serait particulièrement honorée dans cette île.

M. de La Dauversière est mort, en saint comme il avait vécu, le 6 novembre 1659, âgé de 63 ans.

MELLE. JEANNE MANCE.

Melle. Jeanne Mance, était née vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres en Bassigny. Sa famille, qui fut une des plus honorables de Nogent, a fourni une suite honorable de magistrats et d'hommes d'épée, dont plusieurs ont été annoblis par le souverain. Pierre Mance, son père, l'un de ses frères, deux de ses neveux et d'autres de ses parents, occupèrent successivement à Nogent la charge de procureur du roi, qui semblait être devenue comme héréditaire dans cette famille. Parmi ses frères, qui étaient au nombre de six, aussi bien que ses sœurs, l'un d'eux, Pierre Mance, archidiacre de Troyes et auparavant professeur du Collége de Cambrai, à Paris, se rendit célèbre dans cette université par sa profonde érudition. Mais de tous les membres de cette famille, il n'y en eut aucun qui lui acquit une gloire plus solide et plus durable que Melle. Jeanne Mance.

Son père étant venu à mourir, Melle. Mance se trouva par là maîtresse de ses actions ; car elle avait déjà perdu sa mère depuis plusieurs années. Elle ne mit plus alors de bornes à sa ferveur, et se voua à toutes les pratiques de la vie parfaite, à laquelle elle s'était sentie appelée de tout temps.

De l'avis de son directeur, elle se rendit à Paris, durant le mois de mai 1640, pour consulter le R. P. Charles Lallemand, S. J., chargé des affaires du Canada. Dans ce même temps elle visita le R. P. de Saint-Jure, recteur du noviciat des Jésuites, qui jugea qu'elle était appelée à aller en Canada.

Plusieurs dames de condition désirèrent de la voir et de l'interroger sur sa vocation. Entre les personnes qui prirent plaisir à s'entretenir avec elle, on compte Mme. la princesse de Condé, Charlotte de Montmorency, Mme. la chancelière, enfin la reine elle-même.

L'hiver suivant, un provincial des récollets, homme de grand mérite, le R. P. Rapin (2), s'étant rendu à

(2) Les Récollets ayant porté la foi les premiers dans la Nouvelle France, où ils avaient fait leur résidence jusqu'en 1629, que

Paris, approuva son dessein d'aller en Canada, et loua fort la disposition où elle était de s'abandonner parfaitement à Dieu pour le servir dans ce pays.

Le R. P. Rapin fit connaître Melle. Mance à Mme. de Bullion. Cette dame avait perdu depuis quelques semaines Claude de Bullion, son mari, surintendant ou ministre des finances, mort à Paris d'une attaque d'apoplexie, la nuit du 22 au 23 décembre 1640 ; et cet événement qui la laissait maîtresse de grands biens, lui donnait toutes facilités de suivre son attrait pour les bonnes œuvres. Au printemps de 1641, Mme. de Bullion remit à Melle. Mance une somme de 1200 livres comme arhes de sa bonne volonté. En 1643, elle lui donna, pour commencer cette fondation, 42,000 livres, dont 36,000 devaient être employées à en construire les premiers bâtiments. En outre, elle envoya 2,000 à Melle. Mance, lui laissant la liberté d'en faire l'usage qu'elle jugerait à propos; De plus elle voulut payer tous les frais de son voyage, lui fit quantité de présents, lui donna des ornementsd'église et divers bijoux pour qu'ils servissent au culte divin, enfin plusieurs sommes pour les familles de Ville-Marie les plus nécessiteuses. En 1647, Mme. de Bullion ajouta une somme de 24,000 livres à celles de 36,000, qu'elle avait assignée pour fondation, le 12 janvier 1644, ce qui elèva de suite ce capital à 60,000 livres, ou 3,088 lbs de rente annuelle.

Par le contrat de fondation, Mme. de Bullion établit Melle. Mance administratrice de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à la fin de ses jours.

Peu après l'arrivée des hospitalières, à Ville-Marie, M. de Maisonneuve leur donna, le 23 décembre 1659, au nom des seigneurs de l'île et en exécution de la promesse qu'ils avaient faite, cent arpents de terre situés entre la ferme de Saint-Gabriel et la montagne,

---

les anglais les en chassèrent, comptaient y retourner prochainement, et avec d'autant plus de raison que la grande Compagnie du Canada s'était engagée à les y conduire, et qu'enfin, le Pape Urbain VIII leur avait donné, en 1635, tous les pouvoirs nécessaires pour y reprendre une mission.

au lieu appelé alors le Lac ou la Prairie-aux-Loutres.
Ces cent arpents ayant été séparés de la seigneurie de Montréal et attribués à l'Hôtel-Dieu par la compagnie des associés lorsqu'ils avaient le droit de faire de pareilles aliénations, il est résulté que l'Hôtel-Dieu s'est trouvé seigneur-propriétaire de ces terres connues sous le nom de *Fief Nazareth*, qui fait aujourd'hui partie du faubourg Sainte Anne et est un fonds assuré de revenus considérables pour l'Hôtel-Dieu, ou plutôt la ressource et le soutien de cet établissement.

Plus tard, le séminaire de Saint-Sulpice donna à Melle. Mance, à foi et hommage, sept à huit arpents de terre renfermés dans l'enclos de l'établissement, et deux cents arpents de bois debout.

Melle. Mance est morte, *en odeur de sainteté*, le 19 de juin 1673, âgée de 66 ans. Cette illustre servante de Dieu, qui édifia tout le pays par ses grandes vertus, fut inhumée dans la chapelle de la communauté, afin que son corps reposât au milieu des *Pauvres et des Filles de saint Joseph* qu'elle avait tant aimés; et son cœur, qu'on renferma dans un vase d'étain, fut mis en dépôt sous la lampe de la même chapelle, en attendant que l'église paroissiale, dont on n'avait posé encore que les fondements, eût été élevée. Mais la construction de l'église paroissiale ayant traîné en longueur, et le transport du cœur de Melle. Mance ayant d'ailleurs été différé, il arriva que ce dépôt si cher à la piété des fidèles fut consumé dans l'incendie qui réduisit en cendres les bâtiments de l'Hôtel-Dieu, le 24 février 1695.

NÉCROLOGE.

1642.—1878.

" Les plus beaux faits de notre histoire appartiennent à ces religieuses hospitalières de Saint-Joseph, qui s'associèrent aux premiers colons de Montréal, pour soulager leurs souffrances, en partageant leurs misères,

dans la fondation de cette ville (2); en se consacrant à Dieu, elles sont devenues les mères de nos pauvres ; et elles n'ont cessé, depuis, de remplir cette sublime mission.

" Nous publions ici les noms de ces humbles servantes des pauvres qui, pour les mieux soigner, s'ensevelirent toutes vivantes, afin de pouvoir leur prodiguer, sans aucun obstacle, avec leur jeunesse et leur beauté, leurs soins maternels durant le jour, et leurs veilles assidues durant la nuit.

" Ces noms si chers à la charité catholique méritent sans doute d'être révélés au monde pour vivre dans toutes les générations par les tendres souvenirs qui s'attachent nécessairement à la mèmoire des justes."

Jusqu'en 1827, les sœurs se faisaient inhumer dans leur église. En faisant rebâtir à cette époque leur monastère, elles firent faire pour leur sépulture une voûte sous le chœur, où elles se réunissaient pour leurs offices religieux, parce que l'église était remplie des ossements de leurs anciennes sœurs. On remarque sur leur nécrologe que la dernière sœur inhumée dans l'église fut la sœur Marie-Anne Donoughoo, le 27 octobre 1827 ; et que la première qui descendit dans la nouvelle voûte, le 24 mars 1831, fut la sœur Marguerite Bougrette-Duford.

La première qui fut inhumée au Mont Sainte-Famille, le 21 mai 1861, fut la sœur Philomène Léonard.

" En lisant ce nécrologe intéressant, sous tous les rapports, chacun se laissera doucement aller à ces salutaires rêveries qui produiront infailliblement des impressioms vives dont il est difficile de se défendre lors qu'on s'approche des tombes de tant d'héroïnes chrétiennes ; car leurs cendres sont toutes imprégnées de l'odeur suave de la pureté et de charité qui les sanc-

---

(2) " Le 1er. hôpital, à Ville-Marie, prit naissance avec la 1ère. chapelle.

" Pendant les 28 premières années la maison en planches où elles demeuraient, était tèllement exposée aux intempéries de l'air, que le matin les pauvres sœurs secouaient la neige qui les couvrait dans leurs lits et qui formait une couche de plusieurs pouces dans leurs salles."

tifièrent ; et il s'en exhale une vertu puissante qui saisit les cœurs qui paraissent les moins accessibles au sentiment religieux.

" Ce qui frappe d'abord, c'est que, pendant près d'un demi-siècle, et dans le temps où les premières sœurs avaient à surmonter des misères de toute espèce, il n'est mort que quatre religieuses. Cependant, l'on comptait à cette époque jusqu'à 49 sœurs.

" On est également étonné de voir vivre si long temps, en religion, tant de sœurs qui parvinrent à un âge fort avancé, surtout lorsque l'on fait attention à la vie laborieuse que mènent ces religieuses, au milieu des morts et des mourants, travaillant tout le jour, veillant la nuit, respirant l'odeur de toutes les maladies, et s'exposant à toute la contagion des épidémies.

" Avec cet intéressant nécrologe, chacun aimera sans doute à faire un calcul, et à tirer ses conséquences. Pour nous, voici ce qui nous frappe par rapport à la longévité d'un si grand nombre de ces humbles servantes des pauvres.

" Sur les 192 religieuses qui ont vécu à l'Hôtel-Dieu, en ville, jusqu'en 1861, (année de leur déménagement au Mont Ste. Famille) il s'en trouve 59 qui ont vécu de 60 à 80 ans ; et 14 qui ont atteint 80 ans, dont 3 jusqu'à 90, 92 et 96. Voilà donc 73 sœurs que l'on peut dire avoir atteint l'âge avancé.

" Une autre chose nous remplit d'étonnement ; c'est le grand nombre de celles qui ont vieilli en religion. En effet, on en voit 31 qui ont passé dans cette communauté de 40 à 50 ans ; 23 qui y ont vécu de 50 à 60 ; 13 de 60 à 70 ; et, enfin, 3 qui ont été religieuses septuagénaires, ayant passé dans le cloître, l'une 70, l'autre 72, et la troisième 74 ans. Voilà donc 70 sœurs que l'on peut dire avoir vieilli en religion. Nous en concluons, qu'à proportion gardée, l'on vit plus longtemps à l'hôpital que dans le monde ; et il est à croire que l'on y est plus heureux à soigner les malades, qu'à se divertir dans le monde. Si on en doute, qu'on en fasse l'expérience.

" Ces longues vies de sœurs dans les communautés expliquent pourquoi et comment les antiques usages et

les saintes traditions s'y conservent et s'y perpétuent, car les anciennes ne manquent pas de répéter sans cesse aux jeunes ce qu'elles ont toujours vu et entendu depuis qu'elles sont en religion. Ce sont de vraies mères qui parlent à leurs filles affectionnées et qui se transmettent par ce moyen un dépôt sacré, savoir, l'esprit religieux qui anima les fondatrices. C'est là comme le feu sacré qui est descendu du ciel et qui s'y conserve avec tant de soin, et avec raison ; car c'est pour elles toutes le souffle de vie.

" Ainsi, l'on voit pourquoi la vie patriarcale se perpétue dans ces saintes maisons."

NÉCROLOGE

Des Religieuses Hospitalières de St. Joseph, décédées depuis l'établissement de l'Hôtel-Dieu, à Ville-Marie,
1642-1878.

No.	Noms des Sœurs.	Age	Temps de Religion.	Décès.	
1	Marie Maillet, *fondatrice* (1).........	78	42 ans	30 nov.	1677
2	Moreau de Bresoles, *fond. 1re sup.*..	76	54 "	1er juil.	1687
3	Marie-Geneviève Archambault, (2)	30	7 "	4 oct.	1687
4	Jeanne-Gabrielle Migeon, (3).........	43	13 "	8 sept.	1698

(1) La sœur Maillet fut la première des fondatrices que Dieu appela à lui. Elle exerça d'abord l'office de dépositaire, et ensuite celui d'hospitalière, avec une singulière bénédiction. Elle était aimée sincèrement de tous les malades, et spécialement des sauvages qui, pour cela, ne l'appelaient que du nom de leur *chère mère.* La sœur Maillet est une des trois sœurs que M. de La Dauversière avait choisies, pour aller exécuter, dans l'Ile de Montréal l'ordre que Dieu lui avait donné autrefois.

(2) Melles. Marie-Geneviève et Catherine (vide No. 46) Archambault, étaient filles de M. Laurent Archambault et de Catherine Marchand. Une de leur sœur, nommée Françoise, épousa Toussaint Baudry, ancêtre de M. le Juge Baudry.

(3) Melle. Jeanne-Gabrielle Migeon de Bransac, fille du Lieut.-Gén. Jean-Baptiste Migeon de Bransac et de Dame Catherine Gaucher de Belleville, sortit du pensionnat des Ursulines de Québec à 16 ans et entra chez les hospitalières de St. Joseph de Ville-Marie, au temps même fixé pour son mariage, en septembre 1687, âgée de 19 ans. Sa mère se fit aussi religieuse à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie (vide No. 20, p. 14)

No.	Noms des Sœurs.	Age	Temps de Religion.	Décès.	
5	Catherine Macé, *fond.*, *2de sup*	81	65 "	4 oct.	1700
6	Louise-Catherine Fidelet, (1)	45	17 "	1er déc.	1700
7	Françoise Maumousseau, *6e sup*	53	28 "	16 janv.	1704
8	Marie-Barbe Roy, (2)	27	12 "	4 déc.	1706
9	Renée Babonneau	90	74 "	40 janv.	1707
10	Marguerite Picard, (3)	31	14 "	14 mars	1708
11	Le Jumeau de Lanaudière dite Sœur Magdeleine, *4e sup*	92	68 "	24 mai	1709
12	De Sainte, associée			10 oct.	1711
13	Marie Matot	27	2 "	12 janv.	1712
14	Boudeville		27 "	16 janv.	1712
15	Thérèse Milot	43	28 "	6 mai	1712
16	Marie Leduc, (4)	55	35 "	22 juin	1712
17	Marie Souligny-Leduc, (5)	27	12 "	17 fév.	1713
18	Geneviève Cadet	38	16 "	20 juin	1717
19	Thérèse			21 mai	1718
20	Catherine Gaucher de Belleville, (6)	78	15 "	14 mars	1721
21	Angélique Basset, (7)	63	40 "	23 fév.	1722

(1) La sœur Fidelet, vertueuse demoiselle de Paris, fut envoyée à Ville-Marie, en 1673, par Monsieur Macé, prêtre, S.S., frère de la Rév. sœur Macé, supérieure.

(2) Fille de Jean Roy et de Dame Marie Dumay, veuve de Nicolas Nevaux.

(3) Fille de Pierre Picard, de St. Rémi, évêché de Rouen, et de Jeanne Cederet.

(4) Melle. Marie Leduc est la première fille de Ville-Marie admise à la profession religieuse; elle était entrée au pensionnat des Ursulines de Québec, en octobre 1669, et au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, en 1677, à l'âge de 20 ans, et elle fit profession en 1679.

(5) Melle. Marie Souligny-Leduc, sœur de la précédente. A peine sa sœur était-elle sortie du noviciat que celle-ci vint prendre sa place.

(6) Melle. Catherine Gaucher de Belleville, d'ancienne noblesse, originaire de Senlis, nièce de M. Gabriel Souart, prêtre, S.S., 1er. curé-missionnaire de Ville-Marie, épousa, à Ville-Marie, le 26 nov. 1665, M. J. Bte Migeon de Bransac; l'ainée de leur fille, Melle. Jeanne-Gabrielle, se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu. Mme. Migeon elle-même entra au noviciat, à l'âge de 70 ans, vers 1713, et elle mourut en odeur de sainteté, en 1721.—Melle. Marie-Anne Migeon, une autre de leurs filles, entra au noviciat des Ursulines de Québec, et fit profession en 1704, sous le nom de la Nativité.

(7) Melle. Angélique Basset, était fille du notaire Benigne Basset, sieur des Lauriers et de Jeanne Vauvilliers, et sœur de Gabriel et de Benoit Basset, donateurs de la terre "La Providence," sur laquelle est bâti l'hôpital actuel.

No.	Noms des Sœurs.	Age	Temps de Religion.	Décès.
22	Françoise Delisle	24	8 "	27 oct. 1723
23	Marie Lamoureux	30	10 "	27 oct. 1723
24	Louise Brucy de La Fresnière...(1)	42	27 "	14 nov. 1723
25	Marguerite Daveluy	42	6 "	18 mai 1724
26	Marie-Madeleine Bizar, (2)	43	28 "	6 juin 1724
27	CHARLOTTE GALLARD, *7e sup*	74	49 "	10 mars 1725
28	Marie-Anne Auclair	32	15 "	10 janv. 1726
29	Gabriel Godette	24	8 "	20 juin 1726
30	Catherine Denis, (3)	90	68 "	6 sept. 1730
31	MARIE MORIN, *5e sup*	85	62 "	8 avril 1731
32	Charlotte de Boucherville, (4)	45	30 "	28 avril 1731
33	Angélique Lidrefil, (*anglaise*)	28	13 "	9 janv. 1732
34	GENEVIÈVE LE VASSEUR, *10e sup.*	63	43 "	29 nov. 1734
35	Françoise, *converse*	54	15 "	13 nov. 1734
36	Marguerite d'Ailleboust, (5)	63	40 "	14 nov. 1734

(1) Un second incendie ayant détruit l'hôpital, le 19 juin 1721, les religieuses de l'Hôtel-Dieu se retirèrent avec leurs malades, à l'Hôpital-Général, alors administré par les frères Charon. Pendant les trois années qu'elles y demeurèrent, elles perdirent cinq sœurs qui furent inhumées dans l'église des sœurs-grises.

(2) Fille de M. Jacques Bizar seigneur du Cap St. Claude et de Vincennes, et de Dame Jeanne-Cécile Closse, fille de Lambert Closse, sergent-major de cette ville.

(3) Melle. Catherine Denis, était née à Tours, France, de M. Simon Denis, sieur de la Trinité, membre du Conseil Souverain de Québec ; les sulpiciens défrayèrent ses dépenses au pensionnat des Ursulines de Québec. Elle partit de Québec, en compagnie de la sœur Raisin, de la Congrégation de Notre-Dame, en novembre 1666 et entra à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, le 21 novembre. Une de ses sœurs, Melle. Gabrielle Denis, (du nom de M. Gabriel de Queylus, supérieur) au pensionnat, aux Ursulines, avec elle, devint la seconde supérieure de l'Hôpital-Général de Québec, sous le nom dite de l'Annonciation.

(4) Melles. Charlotte et Pierre de Boucherville (No. 73) étaient filles de Pierre Boucher de Boucherville et de dame Charlotte Denis, veuve de M. Brahé, sieur Dupas. Deux autres de leurs filles, Melles. Angélique et Louise, ont été religieuses à la Congrégation de Notre-Dame, sous le nom de Ste Monique, toutes deux.

(5) Melles. Marguerite et Louise-Gabrielle d'Ailleboust (No. 128) étaient nièces de la mère Marie-Joseph d'Ailleboust, fille de l'intrépide d'Ailleboust de Mantet, mort aux Ursulines de Québec, en 1749, à 48 ans ; elles étaient aussi nièces de la sœur Marie d'Ailleboust de Mantet, religieuse à l'Hôpital-Général de Québec, sous le nom ds Ste. Clotilde, morte le 7 avril 1735. La sœur Marguerite prit l'habit dans l'église paroissiale, le 29 avril 1695, et eut pour prédicateur, M. Michel Caille, alors curé d'office de Ville-Marie.

No.	Noms des Sœurs.	Age	Temps de Religion.	Décès.
37	Madeleine Vinet, *converse*.........	44	26 "	20 nov. 1734
38	Elizabeth Du Gué (2)............	54	37 "	20 nov. 1734
39	Agnès le Picard. (3)........... (1)	63	40 "	27 nov. 1734
40	Marie de Préville......................	38	16 "	28 nov. 1734
41	Agathe Gatien............................	20	5 "	13 déc. 1734
42	Jeanne Du Gué, *converse*..	59	40 "	21 déc. 1734
43	Geneviève Renaud..........................	65	46 "	19 janv. 1735
44	Marie Joseph, *postulante*..............			24 janv. 1735
45	Marie Racine, (4)............................	80	60 "	30 janv. 1736

(1) Le 10 avril 1734, un troisième incendie ayant consumé l'Hôpital, les religieuses hospitalières durent encore chercher un abri hors de leur enclos. Elles le trouvèrent cette fois à Bonsecours, où elles se logèrent avec leurs malades. Nous lisons dans les Annales des Ursulines de Québec : " Pour témoigner à nos " chères sœurs la part que nous prenons à leur malheur, notre " communauté leur a envoyé cent livres en espèces, et du linge, " de l'étoffe, de la vaisselle et autres choses nécessaires à la vie " pour la valeur de 400 livres (400 fr.) Notre volonté eut été de " leur donner bien davantage. "

Ce fut dans le mois d'octobre suivant (1734) qu'arriva à Ville-Marie un vaisseau du Roi dont l'équipage était atteint de la peste. Un soldat qui avait cette maladie fut transporté à l'Hôtel-Dieu, où les religieuses lui prodiguèrent tous leurs soins. En récompense de leur charité, neuf d'entre elles moururent martyres de leur dévouement, et furent inhumées dans ce religieux sanctuaire (église de Bonsecours). Cette chapelle (N. D. de Bonsecours), dit le R. P. Félix Martin, leur servait d'église, de salle des malades, pendant quelque temps, et bientôt de tombeau pour plusieurs d'entre elles.

Au plus fort de la contagion, et lorsque personne n'osait approcher des religieuses, les trois nobles demoiselles de Ramezai, filles de l'ancien gouverneur de Montréal, allèrent s'offrir aux sœurs pour les aider dans le service des malades, ne demandant d'autre récompense d'un sacrifice si héroïque que d'être soignées à l'Hôtel-Dieu, si elles venaient à être atteintes elles-mêmes de la maladie, et, si elles mourraient, d'être inhumées, comme les hospitalières, dans la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours.

(2) Sœur DuG ué, née le 6 juin 1681, à la Pointe-aux-Trembles, de Messire Sidrac Dugué, sieur de Bois Briant, capitaine, seigneur de l'Ile Ste Thérèse et de Dame Marie Moyen.

(3) La cérémonie de la prise d'habit de la sœur le Picard se fit dans l'église de la Congrégation, le 6 avril 1695, et sur la fin du même mois la sœur Levasseur y fut reçue à la profession, en présence de sa mère venue exprès de Québec.

(4) Melle. Racine sortit du pensionnat des Ursulines de Québec, le 20 avril 1674, pour monter à Ville-Marie et entrer au noviciat de l'Hôtel-Dieu.

No.	NOMS DES SŒURS.	Age	Temps de Religion.		Décès.	
46	Catherine Archambault, (1)	74	61	"	27 janv.	1738
47	Marie-Adelaïde Silver, (2)	47	30	"	22 avril	1740
48	Suzanne de Couägne, (3)	42	20	"	20 août	1740
49	Madeleine Archambault	45	28	"	27 sept.	1741
50	Louise Sarau	56	36	"	23 janv.	1745
51	Marie-Françoise d'Argy	63	39	"	5 mars	1745
52	Louise-Angélique Dubuisson, (4)	63	40	"	6 mars	1745
53	Marguerite Montigny, (5)	45	30	"	15 mars	1745
54	Clémence Quenet	65	32	"	25 avril	1745
55	MARIE-ANNE LEDUC, 8*e sup*	85	66	"	22 oct.	1750
56	Marie-Josephte Montigny de Lafoye, (6)	49	35	"	20 nov.	1750
57	Marie Morin	26	5	"	15 janv.	1750
58	FRANÇOISE GODÉ, 9*e sup*	80	61	"	15 janv.	1751
59	Marguerite Herbin		5	"	23 nov.	1751
60	Veronique Cullérier, (7)	71	57	"	21 janv.	1751
61	Louise Le Page	50	30	"	2 janv.	1751
62	Charlotte Dumaine	30	8	"	8 janv.	1752
63	Marie Gaudet	85	63	"	16 août	1753
64	Madeleine Ménard, (8)	63	45	"	5 juin	1755

(1) Voyez No. 3.

(2) Melle. Silver était anglaise de nation et protestante ; elle fut amenée à la foi catholique par le ministère de M. Henri-Antoine de Meriel de Meulan, Ptre S.S., mort en odeur de sainteté, en servant les pauvres de l'Hôtel-Dieu, le 12 janvier 1713. M. de Meriel parlait et entendait la langue anglaise avec facilité.

(3) Melle. de Couägne était fille de M. Charles de Couägne, marchand et de Dame Marie Godé, sœur de de la supérieure Françoise Godé, (No. 58).

(4) Fille de M. J. B. du Poitiers, sieur Du Buisson, et de Dame Elizabeth Jossard.

(5) Fille de M. Jacques Testard, sieur de Montigny (de la Forest), capitaine, chevalier de St. Louis et de Dame Marguerite Damours.

(6) Fille du même ; filleule de M. de Vaudreuil, gouverneur

(7) Melle. Cullérier prit le voile blanc dans l'église paroissiale, le 18 avril 1695, et eut pour prédicateur M. de Belmont.—La première de ces cérémonies dans l'église paroissiale eut lieu pour les sœurs DuGué (No. 38) et Marguerite, le 11 avril de la même année qui tomba le lundi de la Quasimodo.

(8) Fille de M. J. B. Ménard-Lafontaine, procureur des pauvres et contre-maître des Hospitalières de Montréal, 1703.—Ancêtre de sir Louis-Hyppolite Lafontaine.—Une de ses sœurs, Marie-Charlotte mariée à M. Pierre Truteau, fils d'Etienne Truteau, et d'Adrienne Barbier, ancêtres de l'auteur de l'Annuaire de Ville-Marie.

No.	Noms des Sœurs.	Age	Temps de Religion.	Décès.
65	Marie-Anne Guenet-Varin, (1)	60	45 “	4 juil. 1755
66	Geneviève Jorian	58	36 “	22 juil. 1756
67	LOUISE-ANGELINE BOUTHIER, 12*e sup.*	65	50 “	17 août 1756
68	Charlotte de Lantagnac, (2)	28	10 “	16 nov. 1756
69	Marie Coulon	32	17 “	5 déc. 1756
70	Louise d'Aguille	39	19 “	17 déc. 1756
71	Charl. Le Page de St. François	29	9 “	21 déc. 1756
72	Louise Langoiserie, (3)	69	42 “	28 fév. 1757
73	Pierre de Boucherville, (4)	72	54 “	31 juil. 1757
74	MADELEINE GUILLET, 13*e sup.*	72	55 “	20 mars 1758
75	Marie-Anne Le Compte-Dupré	26		6 nov. 1758
76	Angelique Monière	37	20 “	12 mars 1759
77	M.-Anne Hertel de Cournoyer, (5)	56	40 “	4 nov. 1759
78	Angélique Porneuf, (6)	42	16 “	11 juin 1761
79	Lessaussaye	25	8 “	11 sept. 1761
80	Marie-Anne Dupré, (7)	69	51 “	24 fev. 1762
81	Lafrenière	63	44 “	9 mars 1762
82	Porlier	29	7 “	25 mars 1763
83	Dubois-Filion	24		14 sept. 1763
84	Marguerite Patenaude	67	49 “	16 août 1767
85	LE MOINE DE ST. HÈLÈNE, 15*e sup.*	77	62 “	24 avril 1768
86	Véronique Barsalou	26	8 “	14 nov. 1768
87	Marguerite Plante	87	58 “	21 nov. 1769
88	Marie-Catherine Lefebvre	30	12 “	27 avril 1770
89	Marie-Anne Lanctôt	56	38 “	3 mars 1772
90	Françoise d'Agneau-Douville	81	59 “	12 avril 1772
91	Geneviève Lepage	75	55 “	6 nov. 1775
92	Marie-Anne Lecomte	23	5 “	28 déc. 1775
93	Louise Cabassier, (8)	6[illegible]	14 “	8 avril 1777

(1) Fille de M. Jean Guenet, contracteur des fermes du Roi et receveur des droits des seigneurs de Montréal.—Varin est le nom de la mère de son père. Il signait Guenet.

(2) Fille de Chevalier Gaspard de Lantagnac, major de la place et gouverneur de Montreal, et de Dame Geneviève de Lino.

(3) Fille de M. Charles-Gaspard Piot de l'Angloiserie, capitaine, chevalier de St. Louis, et de Dame Marie-Thérèse Du Gué, sœur de la Rév. sœur Du Gué (No. 38).

(4) Voir No. 32.

(5) Fille de M. Hertel de Cournoyer.

(6) Fille de M. Robineau de Portneuf.

(7) Fille de M. Louis Le Compte-Dupré, et de Dame Marie-Catherine de St. George.

(8) La sœur Cabassier fit sa profession religieuse sous le nom de sœur Ste. Thérèse, le 19 avril 1735, dans l'église de Notre-Dame-de-Bonsecours, entre les mains de M. Louis Normant, Ptre, S. S., alors supérieur du Séminaire St. Sulpice.

No.	Noms des Sœurs.	Age.	Temps de Religion.	Décès.
94	Françoise Malhiot	45	30 "	22 juin 1777
95	Ang. Bonneron-Dumaine, *tourrière*	57	33 "	21 nov. 1777
96	Louise Curot	47	19 "	15 juil. 1778
97	Marguerite Haï	71	43 "	24 sept. 1778
98	CATHERINE DE ST. OURS, 16*e sup*	57	43 "	13 fév. 1779
99	Marie-Josephte Benoit	25	10 "	29 oct. 1780
100	Barbe Souligny	50	14 "	2 mai 1781
101	Catherine Ste. Claire	48	26 "	19 déc. 1782
102	Marie-Josephte Déroche	63	49 "	8 sept. 1783
103	CATHERINE MARTEL, 14*e sup.*	79	51 "	27 août 1786
104	Marie-Gabrielle Chevrefils	47	30 "	11 nov. 1787
105	Marie-Louise Malbœuf	31		8 juin 1788
106	Masie-Josephte Morin	25	6 "	6 sept. 1793
107	Marie-Anne Désautels	74	55 "	1 déc. 1293
108	Marie-Jeanne Compain	52	36 "	12 janv. 1785
109	Marguerite-Josephte LeBlanc	63	40 "	13 janv. 1795
110	Marie-Charles Bonneron-Dumaine	77	50 "	5 sept. 1795
111	Marie-Françoise Vallée	60	46 "	16 nov. 1797
112	Angélique Lavallée, *tourrière.*	68	28 "	7 nov. 1798
113	Marguerite Pigeon	78	58 "	19 nov. 1798
114	Louise Viger	72	58 "	22 août 1802
115	Marie-Charles Baron	41	23 "	16 mars 1803
116	Catherine La Coste	50	29 "	12 avril 1804
117	Marie-Anne Catin	69	47 "	27 juin 1804
118	Louise Campeau	71	51 "	28 janv. 1807
119	Thérèse Harel	49	28 "	24 juin 1807
120	MARIE-ANGELINE D'AGNEAU-DOUVILLE, 18*e sup*	77	60 "	23 fév. 1808
121	Marie-Josephte Pilet	35	13 "	4 mai 1808
122	Marie-Josephte Dérocher	29	13 "	4 mai 1808
123	Marie-Josephte De Couägne	88	67 "	11 janv. 1809
124	CATHERINE DE CELORON, 20*e sup*	65	47 "	25 mai 1809
125	Angélique Chamberland	62	30 "	5 nov. 1809
126	Marie-Josephte Clément-Proulx	67	43 "	22 nov. 1809
127	Marie-Angélique Guillon	70	55 "	24 mai 1810
128	LOUISE-GABRIELLE D'AILLEBOUST, 17*e sup*	80	57 "	30 avril 1811
129	Marie-Desanges Lavigne	22	5 "	29 fév. 1812
130	MARIE-CHARLES DÉSERY, 19*e sup*	62	24 "	26 janv. 1814
131	Elizabeth Burnet	52	26 "	21 avril 1814
332	Louise Asselin,	38	17 "	13 juil. 1815
133	Scholastique Raizenne	45	29 "	17 janv. 1816
134	Marie Thibodeau	58	38 "	7 mai 1816
135	Marie Compain-Lespérance	71	47 "	23 avril 1817
136	Marie-Josephte Dumouchel	68	39 "	22 oct. 1818
137	Marie-Anne Brien-Durocher	36	21 "	30 oct. 1819

No.	Noms des Sœurs	Age.	Temps de Religion.	Décès.
138	Marguerite Allen, (1)	35	11 "	10 déc. 1819
139	Marie-Amabie Dufresne	61	41 "	27 mars 1821
140	Ursule Viger	70	48 "	24 mars 1822
141	Reine-Ursule Raizenne	57	40 "	11 oct. 1822
142	Marie-Louise Levêque, *22e sup.*	65	42 "	23 avril 1823
143	Marguerite-Suzanne Perras	48	17 "	10 août 1823
144	Jeanne de Chantal Hénault	31	11 "	14 janv. 1824
145	Claire Castonguay	23	5 "	5 mars 1824
146	Angélique Guillon-Duplessis	28	12 "	14 mai 1824
147	Marie-Geneviève Asselin	57	36 "	6 mars 1825
148	Marie-Angélique Robout	24	6 "	6 déc. 1825
149	Monique Tessier	31	5 "	13 mars 1827
150	Marie-Angélique Dubois	48	28 "	3 avril 1827
151	M.-Anne Donoughue, *tourrière*	24	5 "	27 oct. 1827
152	(2) Marguerite Bougrette-Dufort	57	35 "	22 mars 1831
153	Marie-Angélique Beauchamp	73	52 "	24 déc. 1831
154	M.-Charles Le Pailleur, *21e sup.*	79	60 "	28 déc. 1831
155	Marie-Josephe Viger	34	17 "	5 avril 1832
156	Charles-Angélique Limoges	49	16 "	31 juil. 1834
157	Marie Guillon-Duplessis	41	21 "	3 oct. 1837
158	Clotilde Denaut-Perras	32	12 "	30 juin 1834

(1) Melle. Allen était Américaine et protestante, née dans le Vermont, fille du général américain Ethan Allen, et de Dame Françoise Mon-trésor ; elle fut baptisée par M. Le Saulnier, curé de Ville-Marie. Un des fruits que l'on peut attribuer aux impressions de grâce que la conversion de la sœur Allen avait produites sur ses anciens coréligionnaires, fut la conversion même de M. Barber, ce ministre presbytérien, qui l'avait baptisée dans sa secte. M. Barber fut ordonné prêtre et entra dans la compagnie de Jésus, Mme. Barber fit profession chez les Visitandines de Baltimore. M. et Mme. Barber avaient cinq enfants, quatre filles et un garçon: trois entrèrent chez les Ursulines, l'une à Québec, l'autre à Boston, une autre aux Trois-Rivières; et la quatrième fit profession chez les Visitandines de Baltimore; et leur frère (également ministre presbytérien et marié) se fit recevoir dans la compagnie de Jésus.

(2) Jusqu'en 1827, les sœurs se faisaient inhumer dans leur église. En faisant rebâtir à cette époque leur Monastère, elles firent faire pour leur sépulture une voûte sous le chœur, où elles se réunissaient pour leurs offices religieux, parce que l'église était remplie des ossements de leurs anciennes sœurs. La dernière sœur inhumee dans l'église fut la sœur Donoughue, le 22 octobre 1827, et la première qui descendit dans la nouvelle voûte, le 22 mars 1831, fut la sœur Dufort, et la dernière qui y fut enterrée fut la sœur Luce Plourde, No. 193.

Repos de lame du d. feu Seigneur de Coulonges et la sienne après qu'il aura pleu a Dieu Lappeler de ce Monde, et de faire chanter la d. Messe finie un Libera me domine a leurs d. Intentions, car ainsy a esté accordé entre les d. partyes qui ont promis avoir le present contract de fondation agreable et n'y contreuenir, qui a esté fait delagrement et consentement de Messire gabriel Soüart, pre. et cure de la d. parre. lan 96jc soixante et deux, le sixiesme Jour de septembre, auant midy, en la maison des d. Srs. le ber et le Moyne en presence des Sieurs Jean Geruaise et Jacques le Moyne tesmoins a ce requis qui ont signe à la minutte des presentes avec les d. partyes et le d. Sieur Curé.

B. BASSET,
Nore., Re

1657

---

memoire de ce qui est à la compagnie
dont on ft. dt, (dot) a leglise

Premièrement un tabernacle, donc auecq quatre chandeliers.
2. Une croix dargent auecq un barton débenne
3. Une Chapelle dargent scauoir deux Calices un Soleil
et un ciboire une petite Croix dargent les burettes
et un bassin et deux chandeliers dargent, un encensoir dargent
4. des chazublier de toutes couleurs de tafetas, et un de camelot
5. un daix de velour a la turque doublé de Satin
6. un aube de point coupé

" La fabrique doibt tenir compte du contenu cydessus la compagnie ny moy (*mots illisibles*) ayant pour despot.

De maisonneufue.

Memoire du bois que l'hospital a eu de leglise de Montreal du x. 8 bre. 1665,

Memoire du bois. que Mademoiselle Mance, apris de leglise parroissialle deVillemarie, pour les Bastiments de lhospital du cylieu.,

Premièrement

Six pièces de dixsept pieds delong et dix huiet pouces despaisseur plus quatorze pièces de seize pieds de long dix pr. pouces despaisseur plus une pièce de quarante pieds de long et douze ou treize pouces despaisseur, le tout de bois de chesne.

Je soubsigné Jeanne Mance au nom et comme administratrice lhospital St Joseph de Villemarie, Reconnois et confesse auoir Receu dusieur St ange, ce bois contenu au Memoire cy dessus prouenant de leglise dud Villemarie, lequel je promets Rendre àud, nom, a lad. Eglise en mesure nature et Espece y Enoncées, lorsque Jen seray Requise par le Marguillier en charge ou autre ayant pouuoir de ce fe. aulieu et place présentement destiné pour leglise, et ce dans led. temps et saison qui sera conuënable faiet Montreal ce dix octobre 96j C. soixante et cinq.

Jeanne Mance.

SOMMAIRE

DE LA PREMIÈRE LIVRAISON DU SECOND VOLUME.

(*A continuer*).

PAGES DU COUVERT.

---

es.

-2
3-6
-7
10

-13

-20

age

page

page

cen-
re de

uiv'e
roisse